



Le 3 août 1787, Saussure devient le premier homme à atteindre le sommet du Mont-Blanc. Le récit de son voyage en intégralité est disponible à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1315450/f16>.

ACTU WEB ET APPLI

Anonymous menace un site Français

La société Française *E-Flicker* (Early Flicker) vient de déposer le logo et slogan des Anonymous à l'INPI, l'Institut National de la Propriété Industrielle.

Le logo représente un homme en smoking avec à la place de la tête un point d'interrogation. Le slogan, si vous ne l'avez toujours pas entendu via leurs vidéos sur le web, est le suivant : « *We are legion, We do not forgive, we do not forget – Expect us* »

La demande de l'agence parisienne de création et de développement internet a été acceptée il y a deux mois. Ce nouveau statut leur permet d'utiliser ce logo à des fins commerciales en France sur trois types de produits publicitaires.



Il fallait s'y attendre, les *Anonymous* ont réagi assez virulemment : « *Leur arrogance et l'ignorance de ce qu'ils ont fait ne resteront pas impunies [...] Le nom Anonymous ne sera pas la putain du monde.* » Des citations assez explicites de la vidéo Youtube sortie par une branche de l'organisation. Cette dernière demande des excuses publiques et a lancé l'opération « *AnonTrademark* », qui vise bien sûr l'agence Française. Celle-ci devrait prendre l'initiative d'arrêter tout cela assez vite si elle ne veut pas subir le même sort de la dernière compagnie qui s'est attaquée au groupe de hackers le plus célèbre du web.

En effet, HBGary Federal et ses dirigeants américains prétendaient s'être infiltrés au sein de l'organisation et prévoyaient de dévoiler ce qu'elle y trouverait au sein d'une conférence tenue quelques jours plus tard. En moins de 24h, les *Anonymous* avaient attaqué les serveurs de messagerie de la compagnie et publié des informations confidentielles. Vous trouverez ici le site web (qui a déjà subi des attaques à l'heure où je vous écris) de la web agency Française. Le patron d'*Early Flicker* se dit pourtant partisan d'*Anonymous* : « *Je ne me pose pas comme le défenseur acharné des idéaux d'Anonymous, mais comme quelqu'un (comme tant d'autres) qui souhaite pouvoir aider librement ceux qui s'y reconnaissent à défendre et promulguer leurs idées, au même titre finalement que celui qui choisirait un t-shirt à l'effigie d'un personnage historique* ». Affaire à suivre ...

Ne chantez plus sous votre douche mais devant votre smartphone !

Lalilala est une application entre karaoké et blindest vous proposant de jouer contre un ami (via Facebook) ou un illustre inconnu.

Rappelant un certain *SongPop* et reprenant le système de *Draw Something*, le logiciel a été développé par l'agence Lilloise *Appiway*.



Une fois en ligne via le Facebook Connect de l'application, l'utilisateur aura le choix entre plusieurs playlists où différents titres seront disponibles. Après écoute, le mobinaute sera chargé de reproduire la chanson en quinze secondes. L'enregistrement sera ensuite envoyé à l'ami qui aura à deviner le titre de la chanson.

En partenariat avec Deezer, les Lillois ont tenté un pari ambitieux. Et oui, il ne s'agit pas là d'uniquement écouter ou d'utiliser le tactile du mobile : le fait de devoir chanter devant son smartphone pourrait en décourager plus d'un.

Laissez-vous tenter par cette petite application téléchargeable sur Android/iOS ou jouable sur Facebook qui vous permettra de tester vos talents de chanteur et de vous amuser avec vos amis !

Sources : Presse-citron.net , FrenchWeb.fr

http://twitter.com/L_ADUF

<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>